# 2024

# RAPPORT D'ACTIVIÉ

Bureau de gestion des avoirs





# Le Bureau de gestion des avoirs (BGA)

Une administration sous l'autorité du ministre de la Justice

Un prestataire au service de la Justice



qui respecte le secret des enquêtes et des instructions

opérationnellement indépendante





Le nouvel emblème du BGA symbolise, les biens issus d'activités illicites dont la gestion est confiée au BGA et leur conversion en ressources pour lutter contre blanchiment, le financement du terrorisme et certaines formes de criminalité.



Le BGA est un service d'État à gestion séparée (SEGS)

**13** 

Personnes

0,4 Millions d'euros

Budget de fonctionnement

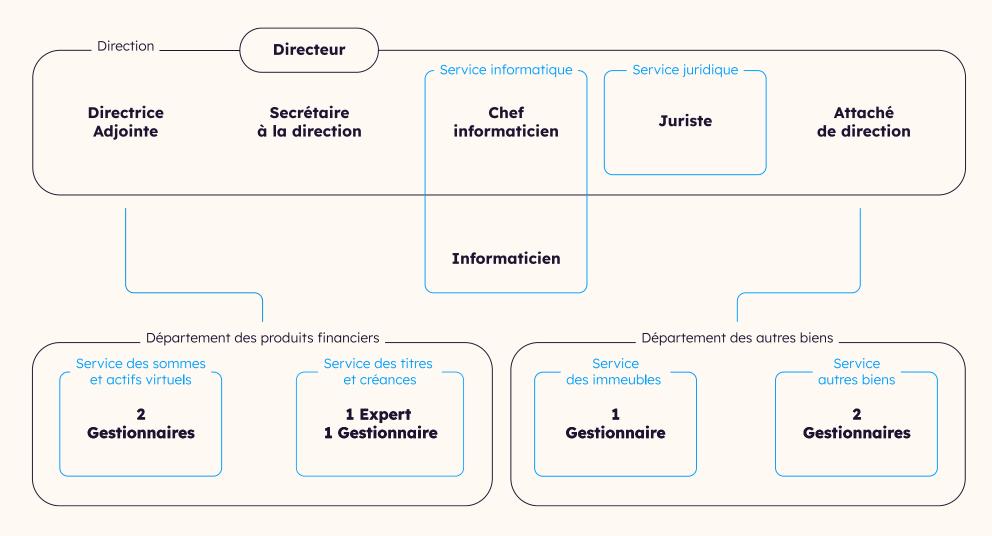
1

Millions d'euros

Frais de personnel



### Organigramme





# Évolution du nombre de dossiers et ancienneté des biens sous gestion

En 2024

1 076

**Dossiers ouverts** 

185

Dossiers clôturés

Le nombre de dossiers en cours en fin d'année a progressé de 762 (2023) à 1653.

1 189

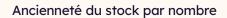
biens gérés par le BGA ont été saisis il y a plus de dix ans 1 240

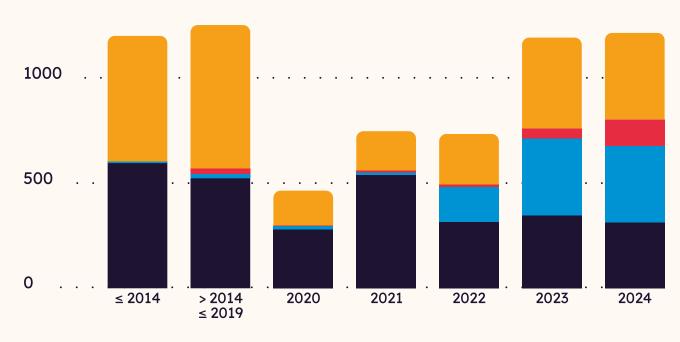
biens ont été saisis il y plus de cinq ans et moins de dix ans 4 311

biens ont été saisis au cours des cinq dernières années



# Évolution du nombre de dossiers et ancienneté des biens sous gestion





- Autres biens
- Véhicules automoteurs
- Numéraire
- Actifs financiers

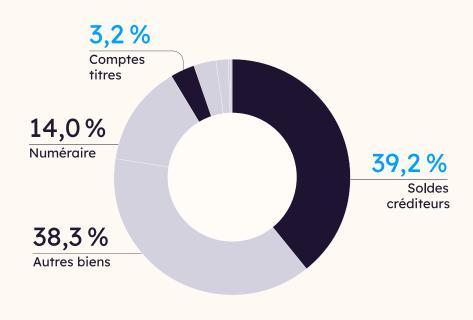


# Stock de biens sous gestion

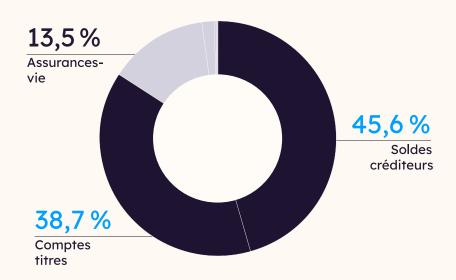


Millions d'euros

Constitué de **6718 biens**, ce montant
correspond à la valeur
du stock au
31 décembre 2024.



Nature du stock par nombre



Nature du stock par valeur



#### Aliénation de biens saisis

Le BGA exécute les décisions d'aliénation (vente) d'un bien saisi en cours de procédure :

- En cas de risque de dépréciation
- Si les frais ne sont pas proportionnels à la valeur du bien

#### Aliénation de biens saisis

Catégorie	Nombre	Valeur
Autres biens	24	515 045€
Actif virtuel	1	401 512€
Véhicules automoteurs	2	92 000 €
Total	27	1 008 557 €

1,008
Millions d'euros

En 2024, le BGA a vendu 27 biens pour une valeur de 1,008 M€.

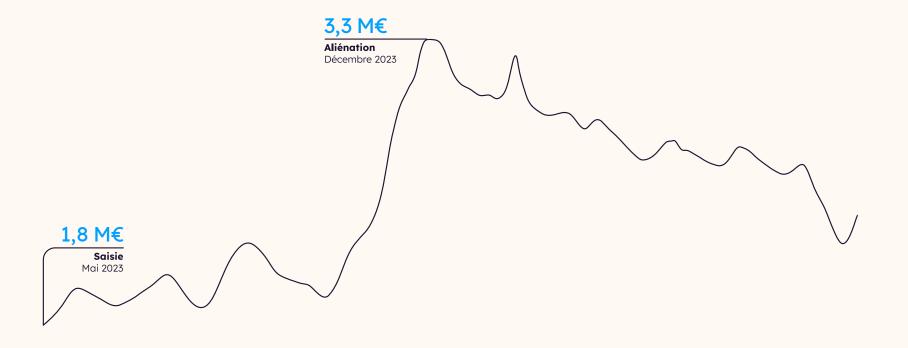


#### Gestion d'un actif financier



#### « Buy now, pay later »

En mai 2023, un compte-titres avait été saisi en exécution d'une demande d'entraide judiciaire en matière pénale émanant d'un pays tiers. En novembre 2023, la gestion du compte-comptes titres a été confiée au BGA. La valeur du portefeuille avait fortement progressé depuis sa saisie, de 1,792 M€ à 3,301 M€ en décembre 2023. Cependant en analysant de plus près la composition du portefeuille, le BGA a constaté que 60 % de sa valeur était investie dans le titre d'une société active dans le domaine des prêts à la consommation de courte durée, appelés « buy now, pay later ». Ce titre avait connu une forte baisse dans le passé. Sa cote, fin 2023, venait tout juste de rattraper le prix d'achat. Le BGA a considéré que la conservation d'une position dominante aussi volatile n'était pas compatible avec le principe d'une gestion en bon père de famille et a conseillé au juge d'instruction de vendre le portefeuille et de placer les liquidités auprès de la Caisse de consignation, à l'abri des fluctuations de marché. Le portefeuille a été liquidé en décembre 2023 pour 3,301 M€ ce qui a permis de sécuriser le gain de marché de 1,508 M€ réalisé depuis la saisie. Si le portefeuille n'avait pas été vendu sa valeur aurait baissé à 2,695 M€ en mai 2024, avant de connaître un rebond temporaire en janvier 2025, puis aurait replongé de nouveau à 2,892 M€ en avril 2025.



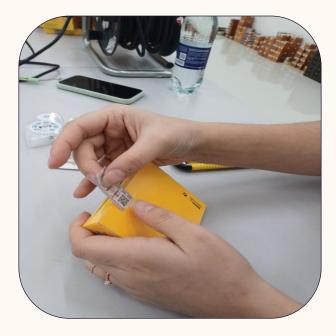


#### Gestion d'un autre bien



#### « Romeo y Julieta »

En mai 2023, le service de police judiciaire a saisi 58 019 cigares cubains et les a stockés provisoirement dans un lieu climatisé. En octobre 2023, le juge d'instruction a confié leur gestion au BGA qui a loué un entrepôt offrant des conditions de température et d'humidité optimales. En raison des frais de conservation disproportionnés et du risque de dépréciation, le juge d'instruction a ordonné, en mars 2024, l'aliénation des cigares. En novembre 2024, après le rejet des recours, le BGA a fait vendre une partie des cigares aux enchères. Le reste a été vendu de gré à gré à un acheteur dont les prix proposés étaient alignés sur ceux obtenus lors des enchères. Ces deux ventes ont rapporté 0,485 M€ et ont généré 88 000 € de droits d'accises payés à l'Administration des douanes et accises (ADA).









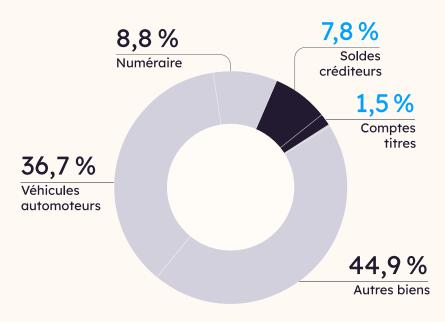
242

Millions d'euros

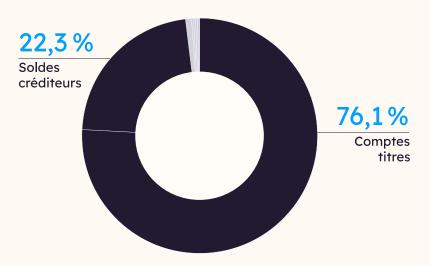
En 2024, le BGA a contribué à l'exécution de **838 décisions** de justice portant sur **1 481 biens** pour une valeur de 242,065 M€.

#### Ces décisions comprenaient :

- 8,928 M€ de mainlevées et de restitutions ordonnées par la chambre du
- 232,708 M€ de restitutions, confiscations et attributions ordonnées par les juridictions du fond.



Décisions exécutées par nombre



Décisions exécutées par valeur



147 montres de luxe vendues pour 1,8 M€ au profit du FdL

La vente aux enchères organisée le 8 juin 2024, au Casino de Mondorf-les-Bains, a attiré des collectionneurs et amateurs de montres du monde entier. 147 des 150 montres mises aux enchères ont été vendues.





# Recyclage et destruction de biens

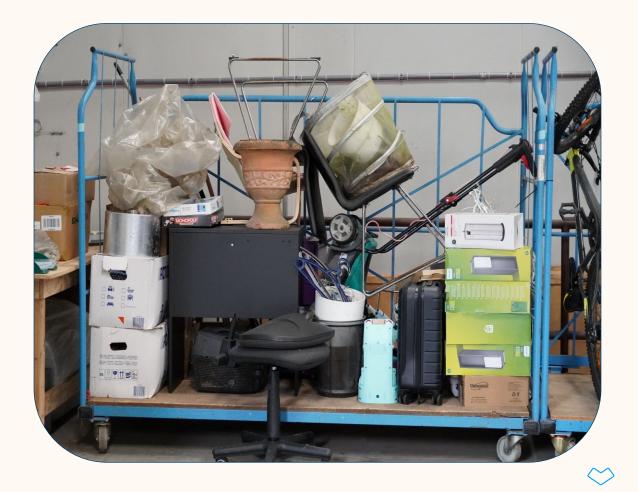
164
Tonnes

En 2024, plus de **164 tonnes** de biens confisqués ont été recylés ou détruits.

# Le BGA veille au recyclage ou à l'élimination, dans les règles de l'art, des biens qui ne sont susceptibles d'aucune valorisation.

#### Ancienneté du stock par nombre

Catégorie	Poids (en tonnes)
Voitures destinées à la ferraille	138,110
Fer mélangé	6,410
Inox	3,670
Câble en cuivre	1,295
Pneus de camion	0,700
Cuivre Milberry	0,230
Médicaments périmés	11,369
Papier	1,412
Verre plat	0,472
Déchets assimilés	0,438
Déchets encombrants	0,284



# Accords de partage

Le BGA négocie, pour le compte du gouvernement, les accords de partage de biens confisqués au Luxembourg sur décision judiciaire émanant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un pays tiers.

Partages ayant donné lieu à un versement au Trésor public ou au FdL

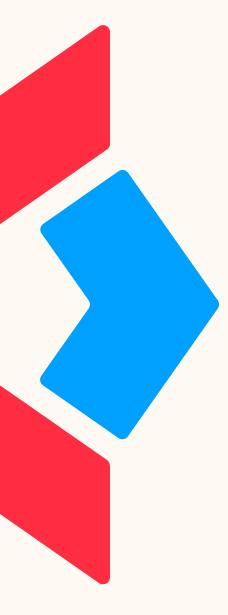
Catégorie	Nombre de partages	Montant accordé au pays étranger	Montant accordé au Luxembourg
Pays-Bas	5	661 741€	661 674€
Belgique	3	284 681€	284 681€
France	1	8 222€	8 222€
Total	9	954 644€	954 577 €

1,9 Millions d'euros

9 accords de partage ont été conclus pour un montant total de 1 909 221 €.



de recettes générées en 2024



**6,184 M€** transférés au Trésor public

**2,564 M€** au Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité

Les recettes générées par le BGA sont supérieures au budget de fonctionnement et aux frais de personnel